



Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017
Secrétariat
president@lfw-blida.dz
sg-lfwb@lfw-blida.dz

- 1 - COURRIER ARRIVEE.
- 2 - COURRIER DEPART.
- 3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS.
- 4 - DIVERS.

Courrier Arrivée

- ✓ Courrier de la F.A.F :
 - Néant.
- ✓ Courrier de la L.F.P :
 - Néant.
- ✓ Courrier de la L.F.F :
 - Néant.
- ✓ Courrier de la L.N.F.A :
 - Néant.
- ✓ Courrier L.I.R.F :
 - Néant.
- ✓ Courrier de la L.R.F-BLIDA :
 - Néant.
- ✓ Courrier des L.F.W :
 - Néant.
- ✓ Courrier Direction Technique Régionale :
 - Néant.
- ✓ Courrier de la WILAYA - D.J.S :
 - Invitation à la cérémonie protocolaire organisée par la **M.J.S**, à l'occasion de l'octroi de subvention aux clubs amateurs. **Noté.**
- ✓ Courrier Clubs :
 - Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations au trio d'arbitres des rencontres « **Jeunes** » « **U.S.O.Mouzaïa - C.R.B.Oued Djer** ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
 - Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations au trio d'arbitres de la rencontre « **Seniors** » « **U.S.O.Mouzaïa - M.C.Glacière** ». **Noté et transmis à la D.A.W.**
 - Du C.S.A « **I.R.B.Chiffa** », demandant un commissaire au match à la rencontre « **Seniors** », « **C.S.Chebli - I.R.B.Chiffa** ». **Noté.**
 - Du C.S.A « **A.S.E.Chiffa** », Recours sur la sanction du joueur « **ZIANE Mustapha** ». **Noté et transmis à la C.D.**
 - Du C.S.A « **A.S.E.Chiffa** », demandant audience au bureau de ligue. **Noté.**
 - Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », demandant report de la rencontre « **Seniors** » « **U.S.O.Mouzaïa - W.M.Boufarik** ». **Noté et transmis à la D.O.C.**
- ✓ Courrier Divers :
 - Du groupement de la gendarmerie nationale, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre de Coupe de gendarmerie. **Noté et transmis à la D.A.W.**

Courrier Départ

- Lettre transmise à Mr. **Le Chef De Cabinet la wilaya de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **24 et 25 Février 2017**.

Bulletin Officiel n° 21 du 26.02.2017

- Lettre transmise à **Mr. Le D.J.S de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **24 et 25 Février 2017**.
- Programme des rencontres « **U-14** » au stade **d'Oued El Alleug**, transmis à **Mr Le Président d'A.P.C d'Oued El Alleug**.

Travaux des Commissions

Direction d'Arbitrage de Wilaya	Lu et Approuvé
Commission de discipline	Lu et Approuvé
Direction d'Organisation des Compétitions	Lu et Approuvé

Divers

CONSULTATION DU SITE INTERNET

Il est porté à la connaissance des clubs qu'après la parution des désignations sur le Bulletin Officiel, les clubs sont tenus de consulter le Site Internet de la ligue : www.lfw-blida.dz et le tableau au niveau de la Ligue, pour prendre connaissance des éventuelles modifications dans la programmation et changements des lieux de rencontres et/ou horaire.

E-MAIL des CLUBS

Les clubs sont tenus d'utiliser les e-mails mis à leur disposition lors de l'enregistrement des licences, pour toute correspondance adressée à la ligue.

Extraits du règlement des Championnats de Football amateur « 2016 »

Article 54 : Feuille de match

1- A l'occasion de toute rencontre officielle ou amicale, une feuille de match doit être établie avant le coup d'envoi de chaque rencontre.

2- La feuille de match doit notamment comporter, en caractères lisibles, les renseignements suivants :

- Nom des deux clubs en présence;
- Numéro de la rencontre;
- Nom, prénoms, numéros de licences et dossards des joueurs et signature des deux capitaines;
- Nom, prénoms et qualités des officiels des clubs;
- Nom, prénoms, et émargements des officiels du match;
- Les réserves (éventuelles) pour être recevables doivent être portées à la connaissance du capitaine et secrétaire du club adverse immédiatement à la fin du contrôle des licences.

Leur formulation ne doit en aucun cas retarder le coup d'envoi de la rencontre. Si tel est le cas l'arbitre ne doit pas débiter le match. Il doit transmettre un rapport détaillé à la ligue. La Commission de Discipline après examen du dossier prononce : match perdu par pénalité pour le club fautif.

- Date, lieu et score de la rencontre, ainsi que toutes les observations permettant l'étude pour l'homologation du match (Avertissement, expulsion ou tout autre incident).

3 L'original de la feuille de match reste sous la responsabilité de l'arbitre pour être transmis par fax ou E-mail à la ligue dans les trois (03) heures qui suivent la fin de la rencontre.

4- La feuille de match ainsi que les rapports des officiels de match sont opposables à tous.

Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017

5- Les clubs peuvent prendre connaissance des indications portées par l'arbitre sur la feuille de match.

6- Toute éventuelle remarque doit être faite à l'arbitre séance tenante ou à la ligue dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la date de la rencontre; passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en considération

Article 55 : Rapports des officiels de match

1. L'arbitre et le commissaire du match sont tenus d'adresser par « Fax ou email » à la ligue un rapport relatant le résultat et les faits saillants de la rencontre dans les trois (03) heures qui suivent la fin de la rencontre.

2. Tout autre fait non signalé sur la feuille de match ne sera pas pris en considération à l'exception des infractions commises après la remise des copies de la feuille de match aux clubs concernés.

3. Nonobstant des dispositions de l'alinéa 2 cité ci-dessus, tout autre fait signalé au cours d'un match (Avertissement ou expulsion) et omis d'être inscrit par l'arbitre directeur sur la feuille de match doit faire l'objet d'un rapport complémentaire dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la fin de la rencontre.

4. L'original de la feuille de match doit être remis ou transmis à la ligue par l'arbitre directeur accompagnée du rapport de match au plus tard dans les vingt-quatre heures (24H) qui suivent la rencontre.

5. Le commissaire du match est également tenu de transmettre à la ligue le deuxième exemplaire de la feuille de match et son rapport au plus tard dans les vingt-quatre heures (24H) qui suivent la rencontre

Article 56 : Falsification de la feuille de match

Nonobstant toute autre décision de la commission de discipline, la falsification d'un exemplaire de la feuille de match, est sanctionnée comme suit :

1- Falsification de la feuille de match par un club :

- Match perdu par pénalité;
- Suspension de l'équipe fautive pour la saison en cours et rétrogradation en division inférieure;
- Interdiction à vie de toute activité en relation avec le football pour l'auteur de l'infraction;
- **Une amende de :**
 - Trente mille (30.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

2- Falsification de la feuille de match par un officiel de match :

- Match perdu par pénalité pour le ou les club (s) concerné (s) ;
- Interdiction à vie d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football pour le ou les officiel(s) de match et le ou les responsable(s) du ou des club(s) concerné(s) ;

Une amende de :

- Trente mille (30.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

3- Falsification de la feuille de match par une ligue :

Si la responsabilité de la ligue est avérée dans la falsification de la feuille de match, les sanctions suivantes sont appliquées

- Interdiction à vie d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football pour les membres fautifs de la ligue;
 - Suspension de l'équipe ou des équipes fautive (s) pour la saison en cours et rétrogradation en division inférieure ;
 - licenciement du ou des employé(s) concerné(s) ;
- Poursuites judiciaires pour faux et usage de faux

Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017
Commission de Discipline
cd-lfwb@lfw-blida.dz

- Etaient présents :

- BELLIL Abderezzak.
- REZKI Messaoud.
- KAHOUAL Ahmed.

- Courrier :

- Du C.S.A « **A.S.E.Chiffa** », Recours sur la sanction du joueur « **ZIANE Mustapha** ».

Noté.

- Audience :

- Néant.

- Traitement des Affaires :

Procès-verbal N°25 : Séance du LUNDI 20.02.2017

18^{ème} Journée - « SENIORS » - HONNEUR

Affaire N°142 : Rencontre C.R.B.O.D – G.A.C du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
ALILI Abdelhak	1610205	CRBOD	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
HADDJ MOHAMED Haïthem	1630011	CRBOD	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
BENAICHA Mohamed	1610211	CRBOD	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
HADDJ MOHAMED Wahid	1610217	CRBOD	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
BOUCHACHI Ahmed	1630001	GAC	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement

Affaire N°143 : Rencontre I.R.B.C – CRAM du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
ZERDI Islam	1610014	IRBC	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
MAOUIA Abdelaziz	1610151	CRAM	<i>Comportement Anti Sportif</i>	Avertissement

Affaire N°144 : Rencontre I.R.B.S – A.S.E.C du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
SAOUDI Oussama	1610022	IRBS	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement
BRAKNI Hamza	1610260	IRBS	<i>Comportement Anti Sportif</i>	Avertissement
//	//	IRBS	<i>Mauvaise Organisation</i>	Amende de 1.000DA.
BOUCHKOUK Hamid	1610071	ASEC	<i>Jeu Dangereux</i>	Avertissement

Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017

ATTAR Oussama	1610069	ASEC	<i>Contestation Décision</i>	01 Match ferme +1.000DA.
ALLAG Redhouane	1610091	ASEC	<i>Contestation Décision</i>	01 Match ferme +1.000DA.
BEN OUTMANE Mohamed Hichem	1610255	ASEC	<i>Contestation Décision</i>	01 Match ferme +1.000DA.
//	//	ASEC	<i>Mauvaise Organisation</i>	Amende du 1.000DA.

Affaire N°145 : Rencontre U.S.O.M – M.C.G.I du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
HADJ BACHIR Lotfi	1610171	USOM	Expulsion : Cumul de Cartons (Jeu Dangereux + Jeu Dangereux)	01 Match ferme.
SAADI Feth-Enour	1610173	USOM	<i>Jeu Dangereux</i>	<i>Avertissement</i>
BETTIOUI Ayoub	1610161	USOM	<i>Jeu Dangereux</i>	<i>Avertissement</i>
KOUDRI ZOURGUI Islam	1610159	USOM	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement</i>
HAMADOUCHE Rachid	1610229	MCGI	Expulsion : Cumul de Cartons (Jeu Dangereux + Jeu Dangereux)	01 Match ferme.
TAIB-SOLIMANE Hocine	1610227	MCGI	Expulsion : Cumul de Cartons (Comportement Anti Sportif + Comportement Anti Sportif)	01 Match ferme.
BRAHMI Zineddine	1630384	MCGI	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement</i>
BENGUERGOURA Ahmed Chérif	1610225	MCGI	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement</i>
AMRANE Seifeddine	1610233	MCGI	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement</i>
//	//	MCGI	Conduite incorrecte de l'équipe.	Amende de 1.000 DA.

Affaire N°146 : Rencontre C.S.C – W.M.B du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
GHENA Kamel	1610029	CSC	Expulsion : Cumul de Cartons (Jeu Dangereux + Comportement Anti Sportif)	01 Match ferme.
BOUCHAITA Mourad	1610028	CSC	<i>Jeu Dangereux</i>	<i>Avertissement</i>
BOUCHAITA Ahmed	1610045	CSC	<i>Comportement Anti Sportif</i>	<i>Avertissement</i>

AMRI Abdelkader	1610031	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement
KAHIA Mohamed Rafik	1610182	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BELKHIRAT Kamel	1610183	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°147 : Rencontre M.C.B.A – U.S.M.A.A du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BOURERGHIA Ahmed	1610108	MCBA	Expulsion : Cumul de Cartons (Jeu Dangereux + Comportement Anti Sportif)	01 Match ferme.
BEDRANI Yacine	1630243	MCBA	Jeu Dangereux	Avertissement
ZERROUKI Ahmed	1610099	MCBA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
BOUREZGUE Rabah	1610248	USMAA	Expulsion : Cumul de Cartons (Comportement Anti Sportif + Comportement Anti Sportif)	01 Match ferme.
BOUGUEROUA Massoud	1610249	USMAA	Jeu Dangereux	Avertissement
DJEBBAR Khair-Eddine	1630040	USMAA	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°148 : Rencontre A.S.W.H – I.R.B.O.C du 18.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
NAILI Ayoub	1610296	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement
TAICHA Hamza	1630159	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement

Affaire N°149 : Rencontre I.R.E.B – R.C.B.K du 18.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
OUSSAID Moussa	1610304	RCBK	Comportement Anti Sportif	Avertissement
GUELLAF Khalil	1610314	RCBK	Comportement Anti Sportif	Avertissement
KSOURI Sofiane	1610345	IREB	Jeu Dangereux	Avertissement

REUNION DTW – ENTRAINEURS

Du 26 Janvier 2017 à 15H00

Lieu : OPOW – Mustapha Tchaker

Club	Motif	Sanction
C.S.Chebli	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.
I.R.B.Chiffa	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.

U.S.M.Aïn Aïcha	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.
W.M.Boufarik	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.
R.C.Bir Khadem	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.
I.R.B.Ouled Chebel	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.
U.S.O.Mouzaïa	Absence non justifiée à la réunion	Amende de 5.000 DA.

Procès-verbal N°13 : Séance du LUNDI 20.02.2017

CHAMPIONNAT « U - 20 »

Affaire N°78 J : Rencontre A.S.A - C.R.M.Z du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
SALAH Ibrahim	1630074	ASA	Expulsion: Cumul de Cartons (Jeu Dangereux+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme.
ABDI Mohamed	1630472	CRMZ	Expulsion: Cumul de Cartons (Jeu Dangereux+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme.

Affaire N°79 J : Rencontre U.S.O.M - C.R.B.O.D du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
GUEHAZ Brahim Khalil	1630193	USOM	Comportement Anti Sportif	Avertissement
AISSOU Sid Ahmed	1630267	CRBOD	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N° 80 J : Rencontre W.M.B - C.S.C du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BELKHIRAT Aymen	1630112	WMB	Jeu Dangereux	Avertissement
BERKANE Abderrahim	1630394	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement
BENALIA Lahcene	1630176	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N° 81 J : Rencontre A.S.W.H - W.R.B. du 18.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
KEBILI Mohamed	1630150	ASWH	Jeu Dangereux	Avertissement
BELKAIS Nadir	1630166	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement
KECROUD Chafik	1630359	WRB	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N°82 J : Rencontre M.C.B.O.E.A - A.S.E.C du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
ZEROUKHAT Aymen Walid	1630342	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement

MEKKI Ishak	1630341	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
SOUDAQI Walid	1630339	MCBOEA	Comportement Anti Sportif	Avertissement
//	//	MCBOEA	Arrivée Tardive de l'équipe	Amende de 2.000 DA
MAALEM Khair-Eddine	1630130	ASEC	Expulsion: Comportement Anti Sportif	(02) Matches fermes +2.500 DA.
CHINOUNE Abdelatif	1630131	ASEC	Expulsion: Comportement Anti Sportif	(02) Matches fermes +2.500 DA.

CHAMPIONNAT « U - 17 »

Affaire N° 83 J : Rencontre M.C.B.O.E.A- A.S.E.C du 18.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BELAID Mahrez Arafa	1660378	MCBOEA	Expulsion: Cumul de Cartons (Comportement Anti Sportif)+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme.
SAIDI Soheïb	1660145	ASEC	Comportement Anti Sportif)	Avertissement

Affaire N° 84 J : Rencontre W.M.B- C.S.C. du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
KHELFI Riyad	1660134	WMB	Jeu Dangereux	Avertissement
LAROUSI Yacine	1660135	WMB	Jeu Dangereux	Avertissement
KERFI Houssam-Eddine	1660267	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement
KAIDER MOUSSAOUI Islam	1660418	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement
GUERFAOUI Zaid	1660177	CSC	Jeu Dangereux	Avertissement

Affaire N° 85 J : Rencontre A.S.A- C.R.A.M.Z. du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
BEN SERADJ Walid	1660056	ASA	Expulsion: Cumul de Cartons (Jeu Dangereux+ Comportement Anti Sportif)	(01) Match ferme.

Affaire N° 86 J : Rencontre A.S.W.H- W.R.B du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
OTMANI Rabah	1660152	ASWH	Comportement Anti Sportif	Avertissement
TOUATI Abdessamed	1660167	ASWH	Comportement Anti Sportif)	Avertissement

RABIA Houssam	1660158	ASWH	Comportement Anti Sportif)	Avertissement
EDDIB Mohamed	1660521	WRB	Faute grave	(01) Match ferme.

CHAMPIONNAT « U – 15 »

Affaire N° 87 J : Rencontre W.M.B- C.S.C du 17.02.2017

Nom Et Prénom	licence	Club	Motif	Sanction
MAKAOUI Walid	1680119	WMB	Comportement Anti Sportif	Avertissement

- Divers

Article 64 : Rencontre à Huis clos.

Le huis clos est la décision prise par la ligue de faire jouer un match dans un stade sans la présence du public.

Lorsqu'un match doit se dérouler à huis clos, seuls ont droit à l'accès au stade les personnes désignées ci-après :

- ✓ Dix-huit (18) joueurs par équipe;
- ✓ Les cinq (05) dirigeants disposant de licences;
- ✓ L'arbitre directeur et les arbitres assistants;
- ✓ Les commissaires du match;
- ✓ Le ou les officiels mandatés par la ligue ou la FAF;
- ✓ Le personnel du stade et les structures chargées de l'organisation de la rencontre;
- ✓ Les membres de la presse dûment accrédités par la ligue à raison d'un journaliste et d'un photographe par organe;
- ✓ Cinq (05) autres membres pour chaque club disposant de licences établies pour la saison en cours sont autorisés à prendre place à la tribune officielle.
- ✓ Huit (08) ramasseurs de balles.

Article 143 : Responsabilité

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la Responsabilité exclusive des clubs.

Note

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017
Direction Technique d'Arbitrage
dtaw-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 21.02.2017

Etaient Présents :

Mr. OUMERT	Mourad	Directeur Technique.
Mr. KABECHE	Lamine	Gestionnaire Administratif.
Mr. BOUSSETER	Sofiane	Formateur.
Mr. HOULI	Mustapha.	Membre.
Mr. ZEKRI	Boualem	Membre.
Mr. ALI KHOUDJA	Belkacem	Membre.
Mr. BENSALAH	Fadhel.	Membre.

Séance ouverte à 17h00 par Monsieur OUMERT Mourad, Président de la Direction Technique d'Arbitrage, qui souhaita la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- **COURRIER ARRIVEE.**
- **FORMATION ET CAUSERIE.**
- **DESIGNATION.**
- **DIVERS.**

1 - COURRIER ARRIVEE :

• **Rapports des commissaires aux matchs :**

- ✓ Mr. KABECHE Lamine (**CRBOD – GAC**).
- ✓ Mr. ALI KHOUDJA Belkacem (**CRBOD – GAC**).
- ✓ Mr. ZEKRI Boualem (**USOM – MCGI**).
- ✓ Mr. KAHOUL Ahmed (**MCBA – USMAA**).
- ✓ Mr. AÏSSA Merouane (**IRBS – ASEC**).
- ✓ Mr. ALI KHOUDJA Belkacem (**RCBK – IREB**).
- ✓ Mr. BENAOUA Achour (**RCBK – IREB**).

• **Courrier clubs:**

- ✓ Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations au trio d'arbitres des rencontres « **Jeunes** » « **U.S.O.Mouzaïa – C.R.B.Oued Djer** ». **Noté.**
- ✓ Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », Félicitations au trio d'arbitres de la rencontre « **Seniors** » « **U.S.O.Mouzaïa – M.C.Glacière** ». **Noté.**

• **Courrier Divers :**

- ✓ Du groupement de la gendarmerie nationale, demandant la désignation d'un trio d'arbitre pour la rencontre de Coupe de gendarmerie. **Noté.**

2 - FORMATION ET CAUSERIE :

- ✓ Cours hebdomadaires chaque Mardi et Jeudi.

3 - DESIGNATION:

- ✓ 19^{ème} et 20^{ème} Journées du championnat « Honneur » - Seniors.
- ✓ 14^{ème} Journée du championnat « Jeunes » Gr « A » et « B ».
- ✓ 5^{ème} Journée du championnat « U-14 ».

4 - DIVERS:

EXTRAITS :
« DIRECTIVES PRATIQUES POUR LES ARBITRES »
IFAB - FIFA : 2016/2017 : Lois de Jeu

POSITIONNEMENT ET COOPERATION AVEC L'ARBITRE

Coup d'envoi

Les arbitres assistants doivent se tenir à hauteur de l'avant-dernier défenseur.

Coup de pied de but :

L'arbitre assistant doit commencer pour vérifier que le ballon est dans la surface de but. Si le ballon n'est pas placé au bon endroit. L'arbitre assistant doit, sans quitter sa place, avertir l'arbitre du regard et lever son drapeau. Une fois que le ballon est bien placé dans la surface de but, l'arbitre assistant doit se placer à hauteur de la ligne des 16,50m pour s'assurer que le ballon quitte la surface de réparation (ballon en jeu) et que les attaquants sont à l'intérieur. Enfin, l'arbitre assistant doit se placer de manière à surveiller la ligne de hors-jeu.

Pendant, en cas de présence d'un arbitre assistant supplémentaire, l'arbitre assistant doit se placer à hauteur de la ligne des 16,50m puis de manière à surveiller la ligne de hors-jeu tandis que l'arbitre assistant supplémentaire doit se placer à l'intersection de la ligne de but et de la surface de but et vérifier que le ballon est placé comme il convient dans la surface de but. Si le ballon n'est pas placé correctement, l'arbitre assistant supplémentaire doit en avertir l'arbitre.

Contrôle du Gardien :

L'arbitre assistant doit se placer à hauteur de la ligne des 16,50m pour vérifier que le gardien de but ne touche pas le ballon avec les mains en dehors de la surface de réparation. Une fois que la gardien de but a lâché le ballon, l'arbitre assistant doit se placer de manière à contrôler la Ligne de hors-jeu.

Tirs au but :

Un arbitre assistant se tiendra à l'intersection de la ligne de but et de la surface de but. L'autre arbitre assistant se tiendra dans le rond central pour surveiller les joueurs. En cas de présence d'arbitres assistants supplémentaires, ceux-ci doivent se placer à l'intersection de la ligne de but et de la surface de réparation, de chaque côté du but ; les deux arbitres assistants se tiendront dans le rond central.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président remercie les membres pour leur participation, et la séance fut levée à 18h10mn.

Le Directeur Technique :
M.OUMERT.

Le Gestionnaire Administratif
L.KABECHE.

Bulletin Officiel n°21 du 26.02.2017
Direction d'Organisation des Compétitions
doc-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 20.02.2017

- Etaient présents :

RADJI Mohamed **Directeur.**
BENAOUDA Achour **Membre.**

- Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- HOMOLOGATION.
- DESIGNATION.
- TRAITEMENT DES AFFAIRES.

1. - COURRIER ARRIVEE :

- Du C.S.A « **U.S.O.Mouzaïa** », demandant report de la rencontre « **Seniors** » « **U.S.O.Mouzaïa - W.M.Boufarik** ». **Noté.**

2. - HOMOLOGATION:

- ✓ **18^{ème} Journée Championnat**
« Honneur » - Seniors

I.R.B.S	01 - 02	A.S.E.C
I.R.B.C	03 - 01	C.R.A.M
C.R.B.O.D	01 - 00	G.A.C
C.S.C	03 - 01	W.M.B
U.S.O.M	00 - 00	M.C.G.I
M.C.B.A	03 - 01	U.S.M.A.A
R.C.B.K	02 - 00	I.R.E.B
A.S.W.H	00 - 02	I.R.B.O.C

- ✓ **13^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

Groupe « A » « U - 20 »			Groupe « A » « U - 17 »			Groupe « A » « U - 15 »		
CRAM	//	GAC	CRAM	01-03	GAC	CRAM	00-02	GAC
IRBOC	02-01	IREB	IRBOC	08-05	IREB	IRBOC	06-03	IREB
WMB	00-00	CSC	WMB	00-01	CSC	WMB	F.M	CSC
USMAA	00-03	IRBS	USMAA	00-02	IRBS	USMAA	00-02	IRBS
ASWH	01-01	WRB	ASWH	00-01	WRB	ASWH	01-00	WRB
USS	N.J	RCBK	USS	N.J	RCBK	USS	N.J	RCBK

<u>Groupe « B » « U – 20 »</u>			<u>Groupe « B » « U – 17 »</u>			<u>Groupe « B » « U – 15 »</u>		
USOM	03-00	CRBOD	USOM	03-01	CRBOD	USOM	01-00	CRBOD
MCBOEA	05-04	ASEC	MCBOEA	01-00	ASEC	MCBOEA	02-00	ASEC
ASA	00-01	CRMZ	ASA	03-00	CRMZ	ASA	03-02	CRMZ
IRBC	02-03	JMM	IRBC	04-01	JMM	IRBC	01-00	JMM
MCGI	03-00	MCBA	MCGI	01-05	MCBA	MCGI	01-00	MCBA
CSM	N.J	WSM	CSM	N.J	WSM	CSM	N.J	WSM

3. - DESIGNATION :

- ✓ 21^{ème} Journée championnat « Honneur » - Seniors.
- ✓ 15^{ème} Journée « Gr – A » et « Gr – B » - Jeunes.

4. TRAITEMENT DES AFFAIRES:

- Néant.

LE DIRECTEUR
Mr. RADJI MOHAMED

LE SECRETAIRE
Mr. BENOUDA Achour

Article 16 : Respect du calendrier

Le club est tenu de respecter le calendrier des compétitions établi par la ligue.

Article 23 : Contrat d'assurance

1. Assurance du club

Le club sportif amateur est tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers et une assurance accident pour les dirigeants, staff technique et joueurs dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions au sein du club durant toute la saison sportive.

Le capital décès ou l'indemnité en cas d'incapacité permanente ne saurait être inférieur à un million (1 000 000 DA) de dinars. L'indemnité journalière en cas d'accident doit être au minimum de mille cinq cent (1 500 DA) dinars.

2. Assurance des stades :

Les stades dans lesquels se déroulent les compétitions doivent être obligatoirement assurés pour les risques que peuvent encourir les utilisateurs, les spectateurs ou les dirigeants. Une attestation d'assurance couvrant ces cas doit être jointe au dossier d'engagement.

3. Vérification d'assurance :

Le club est tenu de vérifier régulièrement la validité de l'assurance de tous ses membres (joueurs, dirigeants et tout autre licencié du club) ainsi que celle du stade de domiciliation.

En tout état de cause, l'établissement des contrats d'assurances précités et leur validité relèvent de la responsabilité exclusive du président du club.

Désignation

21^{ème} Journée Championnat « HONNEUR »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
BOUFARIK	W.M.Boufarik – A.S.W.Hallouya	VENDREDI 03 MARS 2017	Seniors	15H30
OULED CHEBEL	C.S.Chebli – M.C.Bou Arfa	VENDREDI 03 MARS 2017	Seniors	15H30
CHIFFA COMMUNAL	A.S.E.Chiffa – U.S.O.Mouzaïa	VENDREDI 03 MARS 2017	Seniors	15H30
BOUINEN	I.R.E.Bouinen – Guerrouaou A.C	VENDREDI 03 MARS 2017	Seniors	15H30
CHIFFA VILLE	I.R.B.Chiffa – I.R.B.Soumaa	VENDREDI 03 MARS 2017	Seniors	15H30
AMROUSSA	C.R.Amroussa – R.C.Bir Khadem	SAMEDI 04 MARS 2017	Seniors	14H30
BEN CHAABANE	U.S.M.Aïn Aïcha – I.R.B.Ouled Chebel	SAMEDI 04 MARS 2017	Seniors	14H30
BRAKNI (BLIDA)	M.C.Glacière – C.R.B.Oued Djer	SAMEDI 04 MARS 2017	Seniors	14H30

Médecin et Ambulance

*Le club qui reçoit doit obligatoirement s'assurer de la présence d'un Médecin et d'une ambulance pour toute rencontre de football.
 Si l'absence du médecin ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre, le club encourt les sanctions prévues par l'article 21 des Règlements du championnat de football amateur des divisions honneur et pré-honneur.*

Service d'ordre

*Le club recevant (organisateur) est tenu d'assurer la sécurité nécessaire au bon déroulement de toute rencontre de football.
 Si l'absence de sécurité est constatée par l'arbitre, le club encourt les sanctions prévues par l'article 50 du Règlement du championnat de football amateur EDITION 2016.*

15^{ème} Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - A »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
MEFTAH	U.S.Souakria - I.R.E.Bouinen	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BEN CHAABANE	U.S.M.Aïn Aïcha - I.R.B.Ouled Chebel	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BAHLI (SOUMAA)	A.S.W.Hallouya - I.R.B.Soumaa	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
OULED CHEBEL	C.S.Chebli - W.R.Ben Chaabane	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BOUFARIK	W.M.Boufarik - Guerrouaou A.C	SAMEDI 04 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
//	C.R.Amroussa - R.C.Bir Khadem	<i>Annulées</i>		

15^{ème} Journée Championnat « JEUNES » - « GROUPE - B »

Lieu	Rencontres	Date	Catégorie	Horaire
SIDI MADANI	C.Sidi Madani - U.S.O.Mouzaïa	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
BOUARFA	A.S.Ansar - C.R.B.Oued Djer	VENDREDI 03 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	14H00
OUED EL ALLEUG	M.C.B.Oued El Alleug - C.R.Mouzaïa	SAMEDI 04 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
MOUZAÏA	J.M.Mouzaïa - M.C.Bou Arfa	SAMEDI 04 MARS 2017	U-20	09H00
			U-17	11H00
			U-15	13H00
DAÏDI	M.C.Glacière - A.S.E.Chiffa	SAMEDI 04 MARS 2017	U-20	13H00
			U-17	15H00
			U-15	17H00
//	I.R.B.Chiffa - W.S.Médéa	<i>Annulées</i>		